

*Dominicaines de l'Enfant Jésus.*

*Au Révérend Père Directeur de la "Revue du Rosaire."*

*Mon Révérend Père,*

*C'est toujours avec bonheur que l'on publie à la gloire de Marie les faveurs que l'on a obtenues de sa bonté maternelle.*

*Une de nos sœurs ayant à consoler une de ses parentes éprouvée par la grave et souffrante maladie de l'érysipèle dont souffrait son tout jeune enfant ; partageant elle-même les craintes et les inquiétudes de sa chère parente, notre jeune sœur lui conseilla de recourir à Notre-Dame du Rosaire et de faire usage des roses bénites pour obtenir la guérison si ardemment désirée. C'était le seul espoir qui lui restait, car tous les secours humains avaient été employés. Ce n'a pas été en vain que cette mère affligée a eu recours à Marie, car le petit enfant, dont presque tout le corps n'était qu'une plaie, s'est trouvé guéri en quelques jours, et je puis dire radicalement guéri, car toute trace du mal est en même temps disparue et il paraît même n'avoir rien perdu des forces qu'il avait auparavant. Tout le monde trouve cette guérison miraculeuse. Quant à la jeune mère qui nous a donné tous les détails que je vous transmets, elle a tressailli de joie quand nous lui avons proposé de publier cette faveur dans la "Revue du Rosaire." Oui, dit-elle, je le proclame bien haut, c'est elle, la Vierge du Rosaire, qui a guéri mon enfant.*

*Je suis heureuse de contribuer moi-même à la gloire de Marie en vous transmettant cette note.*

*Veillez agréer, mon Révérend Père, l'hommage de mes respectueux sentiments.*

*Sr Marie de la Charité,  
Prieure.*

*Québec, 11 mai 1898.*